Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Élections municipales 2021

AVIS PUBLIC
du résultat de l'élection

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par madame Judith Saint-Louis, présidente d'élection, que, après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection, les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes ci-après mentionnés :

Poste	Numéro du poste	Nom de la personne proclamée élue et appartenance politique
Maire		M. Gilles Boucher Équipe Boucher
Conseiller municipal	# 1	M. David Monette Équipe Boucher
Conseillère municipale	# 2	Mme Joan Raymond Équipe Boucher
Conseiller municipal	# 3	M. Michaël Vangansbeck Équipe Boucher
Conseiller municipal	# 4	M. Daniel Beaudoin Équipe Boucher
Conseillère municipale	# 5	Mme Johanne Lepage Équipe Boucher
Conseiller municipal	# 6	M. Alexandre Morin Équipe Boucher

QUE depuis le 1er avril 2020, les avis publics sont accessibles sur le site Internet municipal au www.lacmasson.com et affichés sur le babillard de l'hôtel de ville.

Donné à Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, ce 16 novembre 2021

Judith Saint-Louis
Présidente d'élection

CERTIFICAT DE PUBLICATION DES AVIS MUNICIPAUX

Je, soussignée, Judith Saint-Louis, greffière de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, certifie sous mon serment d'office avoir publié le 16 novembre 2021 l'avis public ci-haut, tel que prévu au règlement # 145-2020 adopté le 16 mars 2020 par le conseil municipal et au règlement # AG-049-2020 adopté le 19 octobre 2020 par le conseil d'agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel, sur le site Internet municipal et en avoir affiché une copie au babillard de l'hôtel de ville à cette même date.

Judith Saint-Louis
Greffière

Ce : 16 novembre 2021